

L'actualité vue par les lecteurs et les libénautes

L'inacceptable bracelet à l'hôpital

Une pétition est à signer contre le projet visant à faire porter un bracelet à tous les malades hospitalisés. Sur www.syndicat-infirmier.com, Thierry Amouroux, président du syndicat du personnel infirmier (SNPI, CFE-EGC) dénonce l'expérience. Extraits.

Thierry Amouroux. «La direction de l'hôpital Saint-Louis de l'AP-HP souhaite généraliser l'identification des malades par des bracelets d'identité. Alors que l'on parle d'humanisation des hôpitaux, du droit des malades, de la dignité des personnes hospitalisées, nous sommes particulièrement choqués par une telle démarche. Certes, cela peut être acceptable, au cas par cas, pour des personnes incapables de décliner leur identité (nourrissons,

par le fait que l'hôpital comporte lui aussi des caractéristiques d'enfermement et de soumission à un personnel en uniforme (ne dit-on pas toujours la surveillance en parlant du cadre infirmier?). Une personne a ainsi demandé à l'infirmière si on l'obligeait à porter ce bracelet parce qu'elle était séropositive.

- La chosification, renforcée par le fait que l'étiquette informatisée collée sur le bracelet comporte un numéro d'identification et un code-barres. Lors d'une réunion d'information, le cadre supérieur chargé du projet a même indiqué qu'à terme, on passerait le lecteur de code-barres sur la poche de sang ou de chimiothérapie, puis sur le bras du malade afin de lire l'étiquette du bracelet pour vérifier la compatibilité!

Un bracelet d'identification n'est pas un objet neutre, car il renvoie à l'imaginaire du marquage, variable selon l'histoire personnelle.

déments), sachant qu'il ne peut y avoir de catégorie particulière. Mais lorsqu'une personne hospitalisée est capable de décliner son identité, lui demander de "s'étiqueter" revient à le nier en tant que personne, à lui faire quitter sa qualité de "sujet, objet de soins", pour en faire un "objet

d'identification de tatoué". Face à cet ancien déporté, elle a vécu un grand moment de solitude. Et pour elle, ce bracelet n'est plus une simple procédure de sécurisation.

Même en dehors de l'aspect stigmatisant, le bracelet induit un rapport de docilité, de contrôle, de soumission, qui va à l'encontre des valeurs du soin. [...] Si l'on généralise le bracelet aux malades capables de décliner leur identité, c'est bien

pour s'y assurer de l'identité de la personne hospitalisée: seule l'étiquette fait foi. Chaque soignant la rencontrant pour la première fois afin d'accomplir un acte, devrait donc vérifier son identité sur le bracelet, pour justifier l'utilité de celui-ci. Un peu comme le policier qui vous demande vos papiers, car il ne peut se contenter de vos paroles. Contrôler son identité pour ne pas lui donner le traitement du voisin.

Réalisé par **KARL LASKE**

